

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35  
  
*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35  
  
*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30  
  
*Procurations .....* 4  
  
*Absence.....* 1

-----  
Séance du 16 mars 2018  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI (*arrivée au point n°16*), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER (*sorti au point n° 4 – retour au point n°5*), Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-José LOUDIG	A	Bruno TOUSSAINT
Jacqueline THIRION	A	David VALENCE
Sabriya CHINOUNE	A	François FICHTER
Ramata BA	A	Christine URBES

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
M Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

**VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES**  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

16 mars 2018 - n° 11 (1/2)

180027

**CREATION D'UN POLE D'ECHANGES MULTIMODAL SUR LE SECTEUR GARE**  
**- ZONE DU PETIT SAINT-DIE - ENGAGEMENT DE LA CONSULTATION DE**  
**MAITRISE D'ŒUVRE**

L'arrivée du TGV à Saint-Dié-des-Vosges constitue une opportunité historique de requalifier le quartier de la gare.

C'est dans cette dynamique que la SNCF, l'EPFL et la Ville de Saint-Dié-des-Vosges ont engagé en juin 2017, les cessions et acquisitions des terrains ferroviaires de sorte que la mutation du quartier s'engage.

La réalisation du Pôle d'Echanges Multimodal sur le secteur gare a fait l'objet d'une programmation en 2017 prévoyant la construction d'un parking de 150 à 160 places, d'espaces de stationnement pour les deux roues, l'organisation des déposes et reprises minutes et taxis, ainsi que les aménagements périphériques qui accompagnent ce projet : aménagement urbain qualitatif des rues Gambetta et de la Gare ainsi que du parvis attenant en entrée de gare.

A l'issue d'une phase de programmation qui vient de s'achever, la Ville propose d'engager ce projet qui va permettre une accessibilité plus aisée à la gare depuis le centre-ville mais également pour les usagers du train des villes de l'Agglomération qui utilisent ce moyen pratique pour rejoindre Paris et les gares de transit de la région parisienne.

Le budget engagé pour ces aménagements est de 2 894 000 € HT toutes dépenses confondues, dans le respect des engagements pris en juin 2017 avec la SNCF et l'EPFL.

Le planning prévoit la consultation d'un maître d'ouvrage délégué, d'un maître d'œuvre et des prestataires intellectuels dès le mois d'avril 2018, pour permettre le lancement des travaux début 2019 et la finalisation des aménagements au printemps 2020.

La consultation de maîtrise d'œuvre sera lancée selon les modalités de la procédure de consultation avec négociation (procédure formalisée restreinte à deux tours) selon le décret du 25 mars 2016 et sur la base d'un projet de contrat associant BET et Urbaniste.

Sur ce quartier, c'est l'EPFL, qui, après avoir acquis les terrains sur la SNCF, engage une phase de démolition des bâtiments de dépôts de la SNCF sur lesquels vont être réalisés les stationnements.

